



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Puteaux, le 13 février 2025

emeis annonce un programme social et solidaire, emeis & Moi, à destination des collaboratrices et collaborateurs et de leurs proches

emeis propose à l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs des solutions solidaires de prévention, de santé et d'accompagnement social : *emeis & Moi*. Ce programme concrétise la volonté du Groupe de prendre soin de celles et ceux, qui, chaque jour, s'engagent auprès des patients, des résidents, des bénéficiaires et de leurs proches. Consciente des exigences physiques, psychologiques et émotionnelles liées à ses métiers, emeis s'engage à prévenir, soutenir et à accompagner les situations de vulnérabilité que les collaboratrices et collaborateurs peuvent parfois rencontrer à chaque étape de leur vie.

Laurent Guillot, Directeur Général : « Parce que les vulnérabilités ne s'arrêtent pas aux portes de l'entreprise, celle-ci doit savoir se mobiliser pour faire face aux fragilités que rencontrent les équipes dans leur vie professionnelle et personnelle.

C'est le sens du programme social et solidaire emeis & Moi : un programme qui témoigne de notre engagement à construire notre performance sur trois piliers complémentaires : l'humain, le social et la dimension économique et qui nous accompagne dans la transformation d'emeis en société à mission. »

Pour jouer son rôle d'employeur soucieux d'accompagner pleinement ses équipes, le Groupe a conçu le programme emeis & Moi, construit sur quatre axes majeurs¹, permettant ainsi d'accompagner pleinement les collaboratrices et les collaborateurs de emeis :

- **« Mon logement »** : parce que se loger soi-même et sa famille dans un logement sûr et décent est la première préoccupation des salariés.
Pour garantir ce droit fondamental, emeis a mis en place, en collaboration avec Responsage, le dispositif « Un toit garanti ». Objectif : répondre aux urgences immédiates (violences conjugales, séparations, logements insalubres, précaires, etc.) En 1 an, 39 personnes, en majorité des femmes, ont été accompagnées via « un toit garanti ».
- **« Ma santé »** : parce que les métiers de emeis sont particulièrement éprouvants, un soutien psychologique et émotionnel est proposé via un numéro vert 24h/24 et 7j/7, qui préserve l'anonymat. Ce service répond aux situations de stress, d'anxiété et contribue à maintenir l'équilibre mental des équipes. Il permet également un accompagnement face à la maladie, en particulier les affections de longue durée. Il favorise l'accès aux soins et au suivi médical avec par exemple une prise en charge des soins étendue de la mutuelle.

¹ Détails des 4 axes en annexe



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- **Mes proches** : le dispositif accompagne également la parentalité, avec plus de flexibilité pour prendre des congés, une aide pour trouver des solutions de garde ou encore un service d'aide aux devoirs : Schoolmouv. Proposé depuis décembre 2024, ce service compte déjà plus de 770 demandes d'activation et plus de 600 enfants en disposent déjà.
Des congés aidants sont également proposés pour tous ceux qui sont mobilisés auprès d'un proche en situation de dépendance.
- **Mes dépenses** : le niveau de vie est également déterminant pour travailler en toute sérénité. En cas de difficultés financières, *emeis* propose un accompagnement individualisé vers les aides et les droits sociaux, en facilitant les démarches administratives qui permettent d'y avoir accès. Un service personnalisé d'évaluation budgétaire est proposé pour prévenir les situations de surendettement et accompagner les salariés dans l'ouverture de leurs droits.

Depuis son lancement en janvier 2024, en France, où *emeis* emploie 28 000 collaboratrices et collaborateurs, près de 435 salariés ont été accompagnés et plus de 550 situations de fragilités ont été traitées. Les bénéficiaires, principalement des femmes, non cadres, sont réparties sur l'ensemble du territoire. Avec un taux de satisfaction proche de 90%, ce programme a permis de répondre à des besoins urgents et d'offrir un accompagnement personnalisé pour soutenir les collaboratrices et collaborateurs.

- 70 % des demandes étaient liées à des problématiques de logement.
- 10 % concernaient des situations familiales.
- 9 % étaient liées à des difficultés budgétaires.

Fanny Barbier, Directrice des Ressources Humaines du Groupe précise : « *Les métiers du secteur du soin nécessitent un engagement hors norme, une humanité profonde et cette implication mérite une pleine considération. Nous avons donc conçu un dispositif entièrement pris en charge par l'entreprise, pour apporter des réponses concrètes et immédiates aux préoccupations de nos équipes. Dans les mois à venir, il sera complété par de nouvelles mesures, notamment sur les questions d'inclusion, de diversité et de parité.*

emeis & Moi incarne notre engagement et notre volonté de continuer à construire une entreprise solidaire et résolument humaine, où chaque collaboratrice et collaborateur peut trouver sa place et le soutien nécessaire face aux défis de la vie. »

Ce programme est une nouvelle étape au service de l'engagement social et solidaire de *emeis*, un des piliers du plan de transformation. Il illustre la vision du modèle social d'entreprise, qui place l'humain, qu'il s'agisse de ses collaborateurs, de ses patients, de ses résidents, de ses bénéficiaires, au centre de son attention.

Annexes – Détails des 4 piliers



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A propos de emeis

Avec près de 78 000 experts et professionnels de la santé, du soin, et de l'accompagnement des plus fragiles, emeis est présent dans une vingtaine de pays et couvre cinq métiers : les cliniques psychiatriques, les cliniques de soins médicaux et de réadaptation, les maisons de retraite, les services et soins à domicile et les résidences services.

emeis accueille chaque année près de 283 000 résidents, patients et bénéficiaires. emeis s'engage et se mobilise pour relever un des enjeux majeurs de nos sociétés : l'augmentation du nombre des populations fragilisées par les accidents de la vie, par le grand âge ou encore par les maladies mentales.

emeis, détenue à 50,2% par la Caisse des Dépôts, CNP Assurances, MAIF et MACSF Epargne Retraite, est cotée sur Euronext Paris (ISIN : FR001400NLM4) et membre des indices SBF 120 et CAC Mid 60.

Site : www.emeis.com

Contacts presse

Isabelle HERRIER NAUFLE

Directrice relations presse &
e-reputation

07 70 29 53 74

isabelle.herrier@emeis.com

Hugo Le Montreer

Attaché de presse

07 88 98 90 47

hugo.lemontreer@emeis.com

IMAGE 7

Charlotte LE BARBIER // Laurence HEILBRONN

06 78 37 27 60 // 06 89 87 61 37

clebarbier@image7.fr //

lheilbronn@image7.fr

Relations Investisseurs

Samuel HENRY DIESBACH

Directeur Relations Investisseurs

samuel.henry-diesbach@emeis.com

N° vert actionnaires

0 805 480 480

NEWCAP

Dusan ORESANSKY

01 44 71 94 94

emeis@newcap.eu



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

emeis
& MOI

Annexe - communiqué de presse *emeis & Moi*



MA SANTÉ



MES PROCHES



**MON
LOGEMENT**



**MES
DÉPENSES**

UN DISPOSITIF CONFIDENTIEL ET PRIS EN CHARGE PAR *emeis*





MA SANTÉ

Parce que c'est une **condition absolue pour travailler en sécurité**, *emeis* s'engage à :

- Faciliter l'accès aux soins et au suivi médical,
- Préserver la santé physique, psychologique et mentale des collaborateurs,
- Favoriser le bien-être au travail,
- Accompagner face à la maladie ou une situation de handicap.



CONCRÈTEMENT

L'accès aux soins

- Prise de rendez-vous médical,
- Téléconsultation,
- Diagnostic médical,
- Second avis médical,
- Bilan de santé,
- Analyse de devis médicaux,
- Conseil santé,
- Mutuelle.

Programmes de santé et de bien-être

- Mise en œuvre de programmes de santé et de sécurité pour tous les collaborateurs,
- Soutien émotionnel et psychologique,
- Appui en cas de longue maladie,
- Conseils sur des activités sportives.

Soutien en cas de maladie ou de handicap

- Appui dans les démarches administratives,
- Accompagnement dans l'adaptation du poste de travail,
- Aide au retour à l'emploi,
- Conseils sur les droits sociaux.

LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

emeis propose une large gamme de services pour favoriser le bien-être (webinaires, conférences, articles, plus de 200 vidéos à la demande...). L'accompagnement inclut des conseils en nutrition et sommeil, des bilans personnalisés, des soutiens psychologiques, ainsi que des incitations à la pratique sportive, seul ou en équipe.



MES PROCHES

Parce qu'un **quotidien tranquillisé permet de travailler dans la sérénité**, *emeis* s'engage à :

- Soutenir la parentalité,
- Protéger en cas de difficultés familiales,
- Soulager les collaborateurs aidants.



CONCRÈTEMENT

Soutien à la parentalité

- Préparation à la naissance ou à l'adoption (absences facilitées et congés prolongés),
- Mise à disposition de places de crèches,
- Accompagnement dans la recherche de gardes d'enfants,
- Soutien scolaire et aide aux devoirs des enfants.

Soutien en cas de difficultés familiales

- Accompagnement en cas de décès d'un proche, séparation, protection des enfants,
- Protection des victimes de violences intrafamiliales ou conjugales,
- Droits de séjours et d'aide juridique.

Soutien aux collaborateurs aidants

- Accompagnement global dans les situations de maladie, de handicap, de grand âge,
- Congés pour les rentrées scolaires et les proches aidants,
- Aide à la constitution des dossiers administratifs et demandes de subventions.

LE CONGÉ DE PROCHE AIDANT

D'une durée de 3 mois, il peut être renouvelé jusqu'à 1 an sur l'ensemble de la carrière du salarié pour lui permettre de s'occuper d'un proche handicapé, invalide, en perte d'autonomie ou âgé. Pendant ce congé, sous certaines conditions, le collaborateur peut bénéficier de l'Allocation Journalière de Proche Aidant (AJPA) versée par la CAF.





MON LOGEMENT

Parce que c'est un droit fondamental pour travailler dans la dignité, *emeis* s'engage à :

- Accompagner l'accès à un logement décent et sûr,
- Mettre à l'abri en cas de danger ou de rupture d'hébergement.

CONCRÈTEMENT

Soutien dans l'aide au logement

- Aide à l'accès au logement en location,
- Dossier d'accès aux logements sociaux et accompagnement pour l'obtention du 1 % logement,
- Accompagnement en cas de logement insalubre,
- Conseils énergétiques,
- Accompagnement lors de l'accès à la propriété.

Mise à l'abri immédiate

- Accompagnement en cas de risque d'expulsion,
- Mise à l'abri immédiate en cas de rupture d'hébergement.

UN TOIT GARANTI

Pour les collaborateurs sans hébergement ou en situation de précarité, *emeis* prend en charge jusqu'à 10 nuitées d'hébergement d'urgence en plus d'un accompagnement vers une solution de logement pérenne.





MES DÉPENSES

Parce que **sécuriser les dépenses est une question déterminante pour travailler dans la tranquillité**, *emeis* s'engage à :

- Accompagner les démarches administratives (droits sociaux, aides, prêts),
- Prévenir les risques d'endettement ou de surendettement,
- Faciliter la médiation en cas de litige financier avec des organismes ou des banques.



LE PRÊT À TAUX ZÉRO

emeis propose un prêt d'un montant maximal de 3 000 euros, remboursables à taux zéro sur 24 mois, pour accompagner les salariés victimes de violences conjugales ou intrafamiliales. Ce prêt est conditionné à un suivi par une assistance sociale externe et la constitution d'un dossier.

CONCRÈTEMENT

Conseil sur la gestion des dépenses

- Appui pour l'accès aux droits sociaux et aux aides publiques en cas de difficulté,
- Conseils pour l'obtention de prêts.

Accompagnement dans les difficultés de paiement

- Accompagnement dans toutes les situations d'endettement et de surendettement,
- Médiation en cas de litige financier avec des organismes et des banques,
- Activation d'aides et de ressources (prêts à taux 0, aide réparation de véhicules...).